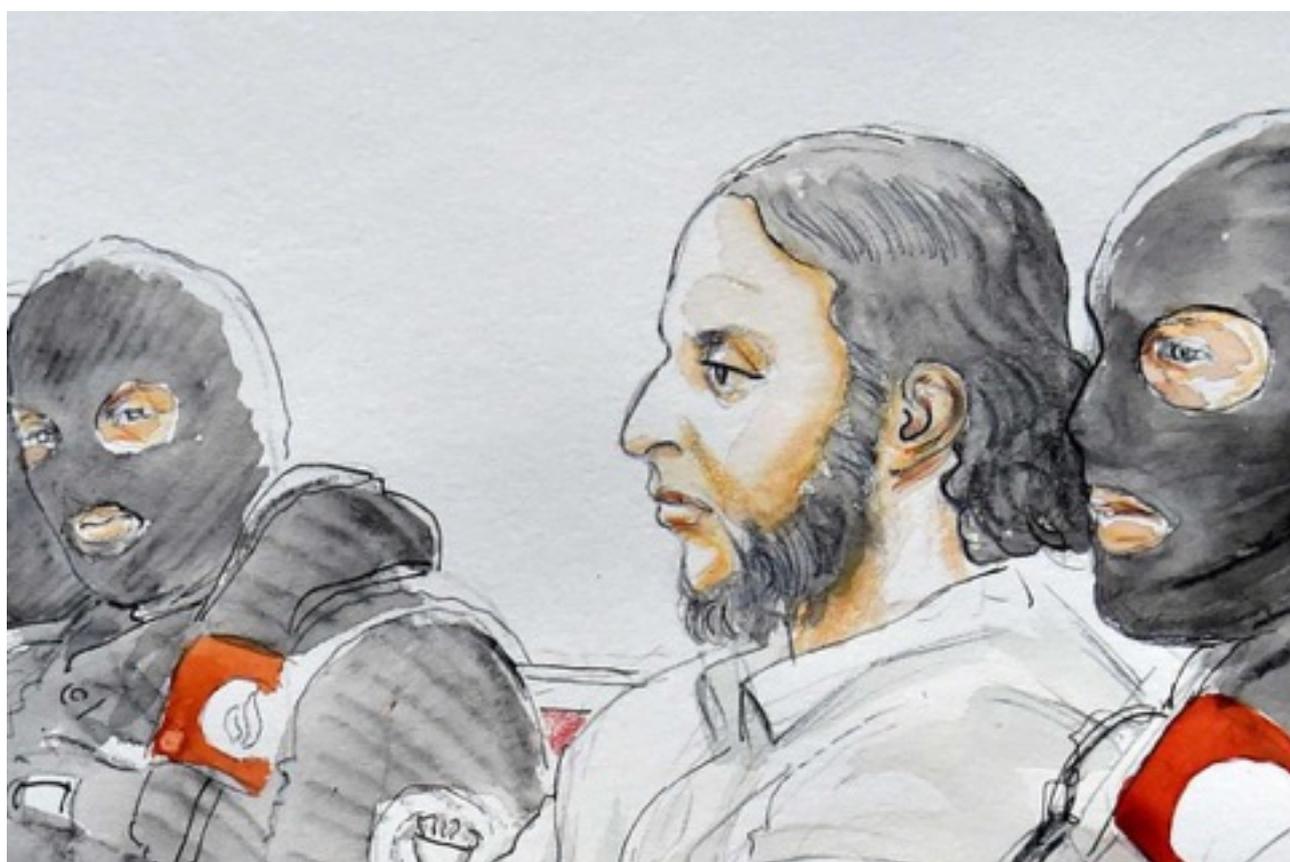


Article sélectionné dans  
La Matinale du 05/02/2018

## **A Bruxelles, Salah Abdeslam refuse les questions mais se livre à un réquisitoire contre la justice**

Une peine de vingt ans de prison a été requise lundi après-midi à l'encontre du membre des commandos djihadistes de novembre 2015.

LE MONDE | 05.02.2018 à 10h37 • Mis à jour le 06.02.2018 à 12h33 | Par Jean-Pierre Stroobants (*/journaliste/jean-pierre-stroobants/*) (Bruxelles, bureau européen)



Croquis d'audience représentant Salah Abdeslam au palais de justice de Bruxelles, le 5 février. YVES CAPELLE / REUTERS

Il a refusé de se **lever** à l'arrivée du tribunal, de **décliner** son identité et de **répondre** aux questions de la présidente Marie-France Keutgen sur la fusillade survenue le 15 mars 2016, rue du Dries, à Forest. Ceux qui tablaient, lundi 5 février, sur un revirement complet de Salah Abdeslam au premier jour de son **procès** devant la 90<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Bruxelles en sont pour leurs frais. Le seul survivant des commandos qui frappèrent **Paris** le 13

novembre 2015 ne sortira pas du mutisme dans lequel il s'est muré depuis sa mise en détention en France, en avril 2016.

A la fin de cette première journée d'un procès éclair, la procureure Kathleen Grosjean a réclamé la peine maximale à l'encontre de Salah Abdeslam et de son complice Sofien Ayari, soit vingt années de prison, assorties d'une peine de sûreté. Le maximum prévu par la législation belge, puisqu'une récente réforme qui visait à **porter** les peines à quarante années dans un tel cas a été cassée par la Cour constitutionnelle.

## **Pas de distingo**

Le Franco-marocain de Molenbeek et le Tunisien venu de **Syrie** ont-ils tiré sur l'équipe de policiers belges et français qui tentaient de **pénétrer** dans leur cache de la rue du Dries, à Forest ? Ou se sont-ils contentés de **laisser** un troisième homme, Mohamed Belkaid, **couvrir** leur fuite, avant de **tomber** sous les balles des forces spéciales ? M<sup>me</sup> Grosjean n'entend pas **établir** de distingo. Elle croit qu'Ayari a été le deuxième tireur, mais, en tout état de cause, les trois hommes furent les coauteurs d'une tentative de meurtre dans un **contexte** terroriste. La fusillade fut une scène de guerre et c'est un véritable miracle si l'on n'a pas déploré de mort, dit la magistrate. Trois policiers ont été blessés.

« IL Y A DES PREUVES TANGIBLES DANS CETTE AFFAIRE, JE VEUX QU'ON ME JUGE POUR ÇA. PAS POUR **SATISFAIRE** L'OPINION PUBLIQUE ET LES **MÉDIAS** », SALAH ABDESLAM

A l'issue du long **exposé** de M<sup>me</sup> Grosjean, Salah Abdeslam, coincé entre deux policiers, n'a pas bronché. Alors que le tribunal souhaitait pourtant qu'il détaille la version des événements de Forest, Abdeslam, veste claire, barbe fournie et cheveux plus longs que sur les dernières photos connues de lui, a invoqué son état de fatigue. Avant de se **lancer** dans une diatribe contre la **justice** et les médias. « *Jugez-moi, je n'ai pas peur de **vous** et de vos associés. Je ne mets ma confiance qu'en Allah, a-t-il dit. Mon silence ne fait pas de moi un criminel et un coupable.* » « *Il y a des preuves tangibles dans cette affaire, je veux qu'on me juge pour ça. Pas*

*pour satisfaire l'opinion publique et les médias. » Et d'ajouter que « les musulmans sont jugés et traités de la pire des manières, impitoyablement, sans présomption d'innocence ».*

« *Vous pouvez vous défendre , nous n'avons pas de préjugés »*, lui objectait calmement la présidente, sans convaincre le prévenu, dont des proches de victimes des attentats de Paris et de Bruxelles présents dans la salle semblaient espérer un mot, une explication voire, qui sait, une excuse. Il lui a juste répliqué qu'il n'y avait pas « *d'autre divinité qu'Allah »*.

Si Salah Abdeslam avait formulé la demande expresse de comparaître , ce n'était visiblement pas dans le but de se défendre. Son refus de répondre aux questions du tribunal a manifestement pris de court son avocat, M<sup>e</sup> Sven Mary, contraint de réclamer un délai pour préparer sa plaidoirie. Censé initialement durer quatre jours, le procès devrait s'achever dès jeudi, au deuxième jour des audiences. De quoi rassurer la justice et la police belges, qui ont déployé des moyens coûteux et totalement inédits pour sécuriser l'immense palais de justice de Bruxelles.

## **Un nouveau palier**

Que livrera ce procès qui apparaîtra comme un prélude à celui qui aura lieu en France ? En tout cas, la confirmation que la radicalisation d'Abdeslam a franchi un nouveau palier. Et celle que la fusillade de Forest ne fut que l'un des épisodes d'une séquence commencée à Paris en novembre 2015 et achevée à Bruxelles avec les attentats de mars 2016.

Les acteurs de ces événements, téléguidés de la Syrie, se sont connus, fréquentés, aidés. Sofien Ayari, arrêté en même temps qu'Abdeslam et actuellement incarcéré à Liège, s'est montré un peu plus loquace que son complice. Il a, par exemple, confirmé qu'il avait passé « *plusieurs semaines* » dans la cache de Forest, avec Abdeslam et Belkaïd. Il affirme n'avoir été mêlé à aucun attentat, mais il confirme qu'Ibrahim El Bakraoui, l'un des kamikazes de l'aéroport de Zaventem, passait régulièrement rue du Dries. Et que, dans les flots de migrants arrivant en Allemagne , il aurait rencontré

« *par hasard* » Osama Krayem, soupçonné d'avoir acheté des sacs utilisés pour les attentats de Bruxelles.

Des membres des commandos qui ont frappé à Paris ou Mohamed Abrini, « l'homme au chapeau » de l'aéroport de Bruxelles, ont, eux aussi, fréquenté les mêmes planques. La fusillade de la rue de Dries est donc bien à **replacer** dans « *le cadre plus large de projets terroristes toujours à l'instruction* », a expliqué M<sup>me</sup> Grosjean.

De quoi **apporter** de l'eau au moulin de V-Europe , une association de victimes des attaques du 22 mars à Bruxelles. Elle s'est constituée partie civile, évoquant ces liens, évidents à ses yeux, mais contestés par la **défense** d'Abdeslam. La présidente a mis ce pan de l'affaire en continuation, ce qui a permis au procès de **commencer** normalement, au grand soulagement des autorités, pressées d'en **finir** avec Salah Abdeslam.